

COMMUNE de LA-BROSSE-MONTCEAUX (Seine-et-Marne)
SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL du Jeudi 23 juin 2022 à 19 heures

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

(affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-trois juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain DEMELUN, Maire,

Étaient présents : M. DEMELUN Alain, Maire – M. PATY Claude – Mme DUFFAULT Annie, Adjoints au Maire – Mme MARCHAL Nathalie – M. BOURGEOIS Grégory – M. LEGOUGE Pierre – Mme DENIS Rose-Marie – Mme POMA Olga – Mme FLORENCE Marie-Thérèse – M. JOUSSE Frédéric, formant la majorité des membres en exercice.

Absents : M. ROUX Patrice (*excusé*) – M. DUSSAUD Dominique – Mme PORREAUX-MAQUART Séverine (*excusée avec pouvoir donné à Mme DUFFAULT Annie*) – M. CAYE Frédéric (*excusé avec pouvoir donné M. DEMELUN Alain*) – Mme MEBTOUL Naouël (*excusée*)

Mme DUFFAULT Annie a été élue secrétaire

=====

DÉLIBÉRATIONS

Le CONSEIL MUNICIPAL:

- I **DECIDE** choisir la modalité de publicité par publication papier – panneau d'affichage extérieur face à la mairie des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel.
- II **ADOPTE** la convention de partenariat tarifaire pour l'utilisation de la piscine « Des Rougeaux ».
- III **N'ADOPTE PAS** la convention de veille et d'intervention foncières avec la SAFER (*11 voix contre et 1 abstention*)
- IV **ADOPTE** la convention et le règlement pour l'utilisation mise à disposition de la salle de motricité de l'école de La Source.

INFORMATIONS

Le CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE :

- I Le LIDL d'Esmans a remis un don de l'ordre de 2 937,50 € au Président du Syndicat des Ecoles du Bresmont suite à l'opération d'ouverture du magasin, ainsi que 2 jeux extérieurs.
- II que les tarifs des repas de cantine restent inchangés pour la rentrée prochaine
- III de la mutation d'un agent administratif au 1^{er} aout 2022

La séance a été levée à 19 h 35

Fait à La Brosse-Montceaux le 24 juin 2022

Le Maire,

A. DEMELUN

